

Délibération n° DEL_2026_085



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
(Séance du 9 JUILLET 2026)**

Date de convocation : 1 juillet 2026
Nombre de délégués en exercice : 33
Nombre de délégués présents : 26
Nombre de délégués votants : 0
Nombre de pouvoirs : 4

Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 09 juillet 2026 à 18 heures 00, au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

Présents :

M. AUSSANT Claude, M. BONNEMASON Bernard, M. CASAUBON Jean-Paul, M. DAGUERRE Robert, M. DESSEIN Michaël, M. ESQUER Philippe, M. MARTIN Fernand, Mme MOULAT Monique, Mme PAQUOT Christine, Mme POUYMIROU-BOUCHET Nadège, M. SASSOUBRE Guy, M. BUNEL Marcel, Mme LASIERRA Hélène, M. CAILLEAUX Francis, Suppléant de M. BARBAN Jean-Louis, M. MONTOULIEU Jean, M. ROTH Patrick, M. LOUSTAU Christian, Suppléant de M. Jean-Luc BRAUD, M. PLAA Grégory, Mme SANCHOU Alexandra, Mme MOURASSE Léa, M. LAMAGNERE Gérard, M. LASSALLE Christian, M. SARRAILH Gérard, M. CAZANAVE Patrick, M. BOUSQUET Michel, M. PARADAS SAEZ Andy

Pouvoirs :

Mme BERGES Isabelle donne pouvoir à Mme MOULAT Monique
M. CASADEBAIG Robert donne pouvoir à Mme SANCHOU Alexandra
Mme MORTIAU Carole donne pouvoir à M. MARTIN Fernand
Mme GRISMONDI Muriel donne pouvoir à M. LASSALLE Christian

Absents ou excusés :

M. GABASTON Jean-Pierre, Mme OMPRARET Fabienne, Mme MAYSOUNABE Amandine

Secrétaire de séance : Mme LASIERRA Hélène

OBJET : DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT

RAPPORTEUR : M. CASAUBON Jean-Paul, Président

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2026-03033 du 23 avril 2026 portant délégation du Conseil communautaire au Président,

Il est donné lecture de la liste des décisions prises par le Président :

BUDGET PRINCIPAL	Virement de crédit de l'opération n°690 à l'opération n°983 pour des frais d'études sur une opération GEMAPI pour un montant de 10 872 €
------------------	--

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

PREND ACTE des décisions prises par le Président.

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le



ID : 064-246400337-20260709-DEL_2026_085-DE

Le Président,
Jean-Paul CASAUBON